



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 24 février 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Sécurité sociale** et Madame la **Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes** concernant **le congé pour raisons familiales lié à la pandémie COVID-19**.

Dans le cadre de la crise liée à la pandémie COVID-19, le Gouvernement avait décidé d'élargir temporairement le régime du congé pour raisons familiales. Au vu de la situation actuelle, le dispositif sera prolongé jusqu'au 30 avril 2022.

Dans sa réponse à nos questions parlementaires n° 2161 et n°3710, Monsieur le Ministre avait pu fournir des chiffres ventilés selon les secteurs et sexes. Ces chiffres et les analyses qu'ils rendent possibles sont particulièrement importants afin de pouvoir mieux cerner l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'égalité des genres.

Dans ce contexte, nous voudrions obtenir les renseignements suivants de la part de Madame et Monsieur les Ministres :

- 1. Afin de mieux cerner l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'égalité des genres, Monsieur le Ministre pourrait-il nous fournir les chiffres actualisés en termes de demandes de congé pour raisons familiales lié à la pandémie COVID-19, ventilés par secteurs et sexes par trimestre ?**
- 2. Comment ces chiffres évoluent-ils sur le cours de la pandémie ? Comment évolue la part des femmes et des hommes ayant recours au congé pour raisons familiales au cours de la pandémie ?**
- 3. Quelles actions publiques ont été menées afin d'éviter que la pandémie et les réponses à celle-ci ne creusent davantage les inégalités entre femmes et hommes, notamment en ce qui concerne le travail du care non-rémunéré dans le cadre dudit congé ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

**François Benoy**  
Député

**Charles Margue**  
Député